

3 Guides du site archéologique d'Andilly-en-Bassigny (H/F)



Contrat de 5 mois



Chaumont (52)



Fin de publicité : 06/04/2028

Temps de travail et fondement juridique :

Temps de contrat :
39h/semaine

Fondement juridique du candidat contractuel :
Accroissement temporaire d'activité (article L332-23 disposition 1 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3 alinéa I dispositif 1 loi 84-53)

Rémunération brute mensuelle :

Assistant de conservation

Echelon 1 : 1 836,20 €

R.I.F.S.E.EP. : 365 €

Sujétion : 0 €

« pas de sujétion »

Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire.

Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.

Missions du service – positionnement de l'agent :

Au sein de la direction de la culture, des sports et du monde associatif, et sous l'autorité de la conservatrice départementale du patrimoine, le guide est chargé d'assurer des visites guidées, de promouvoir les outils de médiation et d'occuper les fonctions d'accueil sur le site archéologique d'Andilly-en-Bassigny.

Tâches confiées :

- vous êtes chargé de l'ouverture et de la fermeture du site au public (essentiellement les week ends et jours fériés)
- vous accueillez le public sur le site et assurez les visites guidées toutes les après-midis en semaine en juillet-août
- vous renseignez les visiteurs sur les activités touristiques des environs et promouvez les outils de médiation sur le site archéologique
- vous assurez une mission de surveillance du site classé, notamment auprès du public en visite libre (respect des consignes de sécurité et de protection du patrimoine)

Profil recherché :

- connaissance de la période antique ou fort intérêt pour l'histoire, l'histoire de l'art et l'archéologie
- qualités d'expression orale
- connaissance de l'anglais suffisante pour un contact avec les visiteurs étrangers
- goût du contact avec le public et diplomatie
- goût du travail en extérieur
- permis B indispensable

Pourquoi nous rejoindre ?

- 25 jours de congés + 22 RTT - 40 jours de télétravail/an (selon nécessités de service)
- Formation initiale et continue en interne - Perspectives de mobilité et évolution de carrière
- Remboursement partiel des frais de transports en commun domicile-travail
- Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé
- Cartes restaurants (28€ de contribution agent pour 70 €), CNAS
- Le Département de la Haute-Marne propose à ses agents l'accès au Label Team, un programme d'activités sportives et culturelles gratuites ou à participation financière, tout au long de l'année

Comment candidater ?

*Vous pouvez demander la fiche de poste complète
et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr
Lettre de motivation, curriculum vitae exigés .*